



Ajaccio le 15 juillet 2014.

Contribution CGT sur le budget supplémentaire de la CTC présenté lors de la séance plénière du 15 juillet.

Poursuivre la politique d'austérité budgétaire au plan national et Européen continuera de provoquer hausse du chômage et de la pauvreté et empêchera tout progrès social et économique en Corse

La politique d'austérité budgétaire confirmée et amplifiée par le gouvernement Valls/Hollande pour la période 2014/2017, se traduit notamment par des coupes sans précédent pour la santé, les services publics et les collectivités locales. Afin de financer de nouvelles réductions fiscales et sociales aux entreprises de l'ordre de 50 milliards d'euros avec le pacte de compétitivité, et cela sans aucune contrepartie, le gouvernement présente la note aux ménages et aux collectivités locales.

Après avoir gelé l'enveloppe de continuité territoriale, le gouvernement ampute la CTC de 6,9 millions d'euros sur sa dotation 2014. La baisse des crédits pour la Corse aura un impact plus négatif que pour les autres régions dans la mesure où nos prérogatives sont bien plus importantes du fait de notre statut particulier. La CGT est particulièrement inquiète pour l'avenir, puisque l'acte III de la décentralisation qui va consacrer l'autonomie financière et budgétaire des régions ou plutôt des futures grandes régions, pénalisera davantage la Corse. Si la CTC n'a pas en 2014 augmenté les taux sur sa fiscalité indirecte, qu'en sera-t-il en 2015 ? En effet, et notamment pour les droits sur les tabacs qui rapportent 65 millions d'euros annuels ; ces derniers vont se réduire mécaniquement avec l'alignement des prix sur les tarifs nationaux.

La baisse des aides aux associations dans le budget 2014, va probablement s'étendre dans d'autres domaines les prochaines années.

Si la CGT n'est pas hostile par principe au recours à l'emprunt, (encours de la dette tout de même à 300 millions d'euros) nous sommes favorables à ce que toute aide versée aux entreprises soit assortie de contreparties sociales en matière d'emplois, de salaires, de formation et de lutte contre la précarité.

Sans préjuger des annonces qui seront faites ici même vendredi par le ministre de la décentralisation Marylise Lebranchu, la CGT est plus que sceptique sur la démarche initiée par le président de l'exécutif. Nous sommes notamment opposés à la déspecialisation de l'enveloppe de la continuité territoriale à des fins budgétaires qui auraient de graves conséquences sur la qualité des services publics et des tarifs des transports aussi bien pour le fret que pour les passagers. Nous attendons d'ailleurs toujours que l'exécutif réponde favorablement aux retraités Corses qui se sont fortement mobilisés le 3 juin dernier à Ajaccio.

Lors de la session de la CTC du 17 juillet prochain, sera débattu l'entrée en fonction de l'établissement public foncier de la Corse. La CGT souhaite que cet outil soit l'élément central d'une politique du logement. Notre retard dans le logement social aussi bien pour la location que l'accès à la propriété est considérable. La CGT renouvelle sa proposition pour que le produit fiscal des droits de succession qui devrait croître fortement soit affecté à cet établissement public foncier.

Pour conclure et compte tenu de nos fortes réserves sur ce budget supplémentaire, les membres de la CGT s'abstiendront.